

Le : 26 octobre 2022 à 17:01 (GMT +02:00)
De : "Contact Apicité"
À : "Mairie ODARS" <mairie.odars@orange.fr>
Objet : APicité 2022 - Délibéré ODARS

Bonjour,

J'ai l'honneur de vous annoncer que le comité de labellisation APicité® décerne à la **commune d'Odars : « 3 Abeilles – Démarche exemplaire »**.

Le comité de labellisation félicite la commune pour le renforcement de sa politique de protection de l'environnement.

Parmi vos actions, le comité de labellisation a particulièrement valorisé

- Une lutte déterminée contre le frelon asiatique
- La création en 2022 du sentier écologique de la Salamandre
- Organisation de journées nature, inventaire participatif des chauves-souris, chantier participatif de plantations

L'UNAF a le plaisir de vous convier à la cérémonie de remise du label APicité.

Elle se tiendra au Conseil Economique Social et Environnemental, Palais d'Iéna, 9 place d'Iéna 75775 Paris Cedex 16.

Enfin, je me permets de vous communiquer la pétition issue de l'Appel de Quimper, formulé lors du Congrès européen de l'Apiculture, le 21 octobre 2022.

Il s'agit d'un appel des organisations apicoles présentes au Congrès afin d'alerter sur le modèle agricole existant et proposer 12 mesures agricoles urgentes :

<https://www.unaf-apiculture.info/actualites/petition-appel-de-quimper-le-21-octobre-2022-au-congres-europeen-de-l.html>

Vous félicitant pour votre labellisation, je vous souhaite une excellente journée.

Bien cordialement,
Chargé de projet APicité®